



## **Déclaration liminaire SUD éducation Paris**

Les CSA se suivent et se ressemblent terriblement. Contraintes budgétaires, participation à l'effort budgétaire national, marges très faibles bla bla bla bla bla

Le rectorat de Paris répercute de façon feutrée et policée les baisses de moyen imposées par le ministère et juge si 25 élèves dans tel établissement ça passe, 20 dans un autre c'est plus compliqué, 29 ou 35 encore ailleurs faudra bien faire avec....

"Faire avec" c'est un peu le maître mot des réunions qui se succèdent au rectorat. Faire avec nos élèves à besoins particuliers pour lesquels il manque des AESH ou des psychologues scolaires ou des enseignant-es RASED. Faire avec nos élèves qui dorment dehors. Faire avec les élèves de nos collègues malades non remplacé-es. Faire avec les indemnités REP ou REP+ non payées depuis septembre. Faire avec des salaires minables. Faire avec le fait d'être prisonnier-e de l'académie de Paris. Faire avec le fait d'être contraint-es de travailler à temps plein alors qu'on n'en peut déjà plus. Faire avec un recul sur la rénovation thermique des établissements scolaires et donc des températures dépassant en juin et septembre les 35 degrés puisque 500 millions du crédit du plan d'accompagnement à la transition écologique sont annulés. Faire avec des covid, gripes et autres joyusetés à répétition puisque rien n'a été mis en place pour améliorer la qualité de l'air dans les classes. La liste des "faire avec" est infinie... Des "faire avec" qui sont autant de renoncements assumés apparemment par tous les rouages du ministère et du rectorat de Paris.

Nous abordons aujourd'hui la question des postes dans le second degré. Nous nous apprêtons à marchander sur des cas particuliers au détriment d'autres cas particuliers comme nous l'avons fait le mardi 5 mars lors du CSA pour la carte scolaire 1er degré, en sautant l'étape d'étude des DHG car dans le 2nd degré aussi les effectifs retenus par le rectorat sont incompréhensibles. Sans vouloir paraphraser Amélie Oudéa castera qui avait dit qu'elle ne mentait pas mais que la réalité lui donnait tort, nous ne disons pas que le rectorat ment mais en tout cas concernant les effectifs qu'il annonce pour certaines écoles, effectifs qui servent à entériner des fermetures de classes, la réalité lui donne tort.

La gouvernance par les nombres est un projet qui remonte à l'Antiquité et dont on s'aperçoit de plus en plus que de simples moyens d'aide à la décision, ces nombres sont devenus des fins en soi sans souci de la réalité qu'ils sont supposés exprimer. Quand en plus les chiffres eux-mêmes sur lesquels on se base sont erronés, le problème devient complexe. Nous espérons donc que pour le CDEN de demain les effectifs aient été vérifiés et corrigés.

Mais puisque nous sommes dans les chiffres, revenons sur un des points abordés aujourd'hui : les postes CAPPEI...141 postes à pourvoir à la rentrée 2024 mais seulement 50 départs en stage. Enseigner en ULIS 10 propositions de départs en stage, 8 départs actés. Certes il y a sans doute peu de candidatures mais que fait le rectorat pour rendre ces postes attractifs, pour donner aux PE l'envie de se spécialiser ?

Troubles fonctions cognitives 51 postes vacants ou occupés par un enseignant non qualifié. TSLA : 16 postes vacants ou non qualifiés, 21 en SEGPA. Derrière ces données chiffrées, combien d'abandons, de démissions de dépressions ? En effet, sur ces postes sont placés beaucoup de personnels non formés et notamment des contractuels alors que certains publics nécessiteraient de hautes qualifications. Combien de régressions au niveau des apprentissages et même au niveau de la vie quotidienne pour des élèves à besoins particuliers devant lesquels on place des contractuel-les ou devant lesquels se succèdent des personnels non qualifié-es? Que comptez-vous faire pour remédier à ça en terme d'attractivité de ces postes et d'offre de formation?

Si nous avons initié tout à l'heure une liste de "Faire avec", c'est bien parce que de plus en plus les personnels que nous représentons n'en peuvent plus. Et l'expression de leurs refus de faire avec s'exprime dans divers établissements par des grèves, des boycotts de réunions, des distributions de tracts, ... Face à ce front de refus il semblerait que celles et ceux qui n'ont pas d'états d'âmes par rapport aux ordres qu'on leur demande de faire exécuter ou ne les expriment pas en bons fonctionnaires qui fonctionnent prennent des initiatives qui visent à limiter le droit d'expression des personnels. Ainsi, dans plusieurs collèges des professeur-es ont été entravés dans la diffusion d'information faite pourtant réglementairement. Des parents d'élèves ont également subi des pressions de la part de chefs d'établissements ce qui est intolérable et indigne dans un Etat démocratique.

Ce front du refus du "faire avec" s'exprime aujourd'hui particulièrement sur la question des groupes de niveau. L'opération collège désert, très largement soutenue par les parents d'élèves, a réuni mardi dernier 26 collèges parisiens. Au-delà de la petite guerre des chef-fes entre la ministre de l'éducation et le 1er ministre, nous redisons à quel point ce projet rétrograde et ségrégationniste est rejeté par les personnels et plus largement par la communauté éducative et les parents d'élèves. Des substitutions nominales qui remplacent le mot niveau par besoin ou compétence ne suffiront pas à calmer celles et ceux qui portent l'ambition d'une école réellement inclusive et qui n'acceptent pas la logique de la reproduction sociale à laquelle n'échappe qu'une minorité qui parvient à émerger dans le système méritocratique et compétitif. Faire avec, c'est aussi ce à quoi sont confrontés nos collègues de l'école Kotchever, qui attendent depuis près de 1300 jours le classement en REP de cette école située à Porte de la Chapelle. Depuis 2 ans, le rectorat ne répond plus aux parents qui demandent un audience pour revoir le statut de cette école.

Partout dans les établissements les personnels refusent les fermetures de classes imposées et les augmentations du nombre d'élèves par classe rendant impossible un travail correct des enseignant-es et CPE, que ce soit en termes de gestion de classes, de suivi personnalisé des élèves ou encore de corrections de copies. Les collègues expriment leur mécontentement, et se mobilisent par des boycotts de conseil de classe ou par des grèves locales. Mais pour beaucoup, la perspective de la journée de grève du 19 mars, et ses suites, permettra de rappeler le ras-le-bol collectif qui s'est déjà étendu bien au-delà du 93.